

## Le G9 a 10 ans



*Dossier* Mai 2024

## Quelle Europe pour les retraité·es ?

## La vie associative ? Une évidence !

**Catherine, 63 ans, a exercé les deux métiers dont elle rêvait enfant: infirmière au CHU de Poitiers pendant 13 ans puis professeure des écoles dans la Vienne pendant 11 ans. À la retraite, ses convictions écologistes et sa culture de l'engagement l'ont naturellement amenée à s'investir dans l'animation d'une AMAP\*.**

### Comment s'est forgée ta sensibilité aux questions écologiques ?

J'ai été très tôt intéressée par la nature: les plantes, les animaux, leurs interactions dans leurs milieux de vie. L'école élémentaire que j'ai fréquentée petite était une école d'application où j'ai profité d'un enseignement riche et varié dans ces domaines - expériences, étude d'un milieu naturel au fil des saisons, observation d'animaux. Par la suite, je me suis orientée vers un bac D' avec une dominante scientifique en agronomie mais aussi des cours sur le terrain: l'école dehors avant l'heure en quelque sorte. Sans rester dans le monde agricole, j'ai conservé cet intérêt pour l'écologie: pollution, souffrance animale, préservation des milieux. Devenue maman et professionnelle de santé, puis enseignante, j'ai continué à me préoccuper de la dégradation de notre planète et à chercher à réduire l'impact de notre alimentation, aidée par les connaissances et les compétences techniques acquises au lycée. J'ai d'ailleurs retrouvé des camarades de classe quand j'ai cherché des producteurs soucieux de polluer moins.

### En quoi la retraite a-t-elle été un déclencheur ?

Elle m'a permis de lancer un projet concret: la création d'une AMAP avec un groupe d'amis et le père d'une de mes anciennes élèves, agriculteur en conversion vers le bio. La constitution de l'association, la mise en place du fonctionnement ont été une période assez euphorique avec beaucoup de rencontres, d'échanges et de convivialité...

### Cette activité, c'est beaucoup de travail sans doute ?

Cela fait 17 ans que notre association existe: 40 familles viennent chaque semaine chercher leur panier de légumes bios et chaque mois, viande de veau, volailles, pain, miel, pommes, bières, tous des produits locaux. Une centaine d'adhérents profite aussi d'agrumes de Sicile, moins local donc, en vente directe. Cette année, nous avons reçu de 6 à 13 tonnes à chaque livraison.



C'est un travail énorme pour préparer la commande, organiser la réception du camion, distribuer toute la cargaison en quelques heures et s'occuper du règlement. Alors oui, cette association mobilise beaucoup de mon temps et de mon énergie, mais c'est une satisfaction de permettre à ces familles de se nourrir sainement, à un prix raisonnable en rémunérant correctement nos producteurs. Et le bonheur des rencontres, avec nos adhérents, comme nos producteurs, jusqu'en Sicile, est un super carburant.

### C'est aussi un engagement...

Ça n'est pas juste une case dans ma vie: j'ai, depuis l'adolescence, toujours « fait de l'associatif » en tant que bénévole: foyer socio-éducatif du lycée, club de hand, restos du cœur, chorale, comité de jumelage, aide aux devoirs... C'est un de mes moteurs. Il m'est impossible d'ignorer les soucis, les difficultés comme les joies de ceux qui vivent sur notre planète, plus ou moins loin... Évidemment, l'engagement syndical a aussi sa place pour défendre mes valeurs de partage, de tolérance et de solidarité.

### ● Propos recueillis par Jacques Lecoffre

\* Association pour le maintien d'une agriculture paysanne



© FSU-SNUIPP

# L'édito

## Entre pilonnage et faiblesses

Avoir confiance en l'action collective pour un avenir radieux n'empêche pas de constater que les sources d'inquiétude ne manquent pas... Qu'y a-t-il de plus urgent que de dénoncer l'engrenage des guerres, à commencer par l'Ukraine et le Moyen Orient? Il n'est pas acceptable que l'exigence de paix soit vue comme une forme de lâcheté! Aucun peuple ne peut sortir sans dommage de relations internationales régies par le déchaînement des violences. Plus l'adhésion populaire lui fait défaut, plus ce pouvoir pousse des contre-feux en prenant des décisions antisociales montant des catégories de la population française les unes contre les autres. Les retraité-es contre les actifs et actifs, les sans-emploi contre les salarié-es, les malades contre les bien-portant-es, les fonctionnaires contre les autres travailleurs, les immigré-es contre tous les autres... Les services publics et leurs personnels sont particulièrement visés. Le constat n'est plus seulement celui de leur affaiblissement. Faute de moyens dédiés suffisants, une véritable déconstruction est désormais en marche dans l'École publique et laïque, à l'hôpital public, dans la santé en général, la culture, les transports, le logement...

Comment arrêter le « En marche » programmé du démantèlement du statut de la Fonction Publique et donc du code des pensions, de nouveaux reculs sur les retraites, d'un décrochage complet des pensions par rapport à l'inflation, de l'attaque des droits conjugaux et familiaux?

Ces trajectoires très périlleuses pour les retraité-es et le monde du travail font écho à des urgences comme la gestion de l'eau, ce bien commun, la protection de la population face au dérèglement climatique. Elles imposent, elles aussi, des décisions diamétralement opposées. Heureusement, de nombreux obstacles rendent plus fragiles qu'il n'y paraît ces choix politiques qui libèrent les appétits des droites et extrêmes-droites. L'action collective pour un autre horizon en fait partie!

● **Claude Rivé le 19 avril 2024**

## Sommaire

### Dans mon association

02 > La vie associative? Une évidence?

### Actu

- 04 > G9:10 ans d'unité!
- 05 > Comment « bien vieillir »?
- 06 > La dette à débattre! Droits et libertés bafoués!

### Dossier

- 07 > Quelle UE pour les retraité-es?
- 08 > Une UE des inégalités
- 09 > Les mensonges du RN / Bouc émissaire?
- 10 > L'Europe des retraité-es en lutte

### Actu

11 > Le CNR a 80 ans / J'ai lu

### Sortir et découvrir

12-13 > La Côte d'Azur

### Actu

14 > Droits et pensions

### Pour vos papilles

15 > Bellet: un vignoble lilliputien

### 3 questions à...

16 > Erick Staëlen

#### Encart joint à Fenêtres sur cours n° 497

Numéroté de 1 à 16 – distribué aux adhérents retraités  
 Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs,  
 professeurs des écoles et PEGC – 128 Bd Blanqui – 75013 Paris.  
 T.: 01 40 79 50 00

**Directrice de publication:** Guislaine DAVID

**Rédaction:** Françoise CÉLÉRIER-ECHEVERRIA, Alain DERCOURT,  
 Jacques HATTABLE, Maryse LECAT, Jacques LECOFFRE,  
 Sonia LEJEUNE, Claude RIVÉ, Laurence TOURLOUT,  
 Jean-Louis TROUINARD

**Conception graphique et mise en page:** Emmanuelle Roncin  
 et Clément Chassagnard

**Impression:** Limprime – ISSN 1241-0497 • CPPAP 3695 D 73 S

## Le groupe des neuf a dix ans

Il y a 10 ans, neuf organisations, FSU, CGT, FO, Solidaires, FGR-FP, CGC, CFTC, UNRPA et LSR, prenaient une initiative nationale pour la défense du pouvoir d'achat des retraité-es. Ce qui avait conduit Manuel Valls à revoir sa feuille de route concernant les retraité-es, notamment les plus modestes. Il dut notamment limiter le gel des pensions à celles supérieures à 1200 €.

Depuis, la dynamique s'est ancrée dans chaque département, avec une géométrie variable, allant d'un G5 à un G9, selon les territoires. Nationalement, « les 9 » se retrouvent chaque mois pour faire le point sur la situation des retraité-es dans le pays, et partager leurs analyses des décisions gouvernementales. Chaque année au moins deux mobilisations sont organisées par le G9, avec intersyndicales, conférences de presse, diffusions de tracts, rassemblements, manifestations, prises de paroles, dépôts de motion en préfecture.

### Des objectifs durables

- le pouvoir d'achat avec notamment l'indexation des pensions sur le salaire moyen et plus aucune pension inférieure au SMIC
- la lutte, sans cesse, pour un grand service de l'autonomie avec une prise en charge à 100 % dans le cadre de la branche maladie
- un travail reconnu au HCFEA<sup>1</sup> dont la déclinaison au niveau local, les CDCA<sup>2</sup>, œuvre pour un accueil digne et accessible tant en établissement qu'à domicile
- un accès aux soins et à un système de santé de qualité et de proximité sans restes à charge
- la place de retraité-es dans la société en combattant l'âgisme
- la défense et le développement des services publics au plus près des citoyen-nés
- une solidarité avec les actifs et les organisations de jeunesse pour affirmer une conception intergénérationnelle de la société.



### Une unité originale

Cette expérience du G9 qui persiste construit un arc unitaire original qui réunit des partenaires ayant chacun dans sa fédération ou confédération sa propre analyse des politiques menées. Pourtant les échanges, sans concessions, ont le plus souvent permis de lever les obstacles et de décider d'actions communes en dépassant le fait d'avoir des positions parfois éloignées les unes des autres. Ce résultat a été obtenu

« Les échanges sans concessions ont permis de décider d'actions communes en dépassant le fait d'avoir des positions éloignées les unes des autres »

avec une règle toujours respectée: s'en tenir aux questions concernant les retraité-es avec le souci de trouver une revendication commune acceptable par tous, comme sur la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 %. La prochaine action à la rentrée concernera la santé (accès aux soins et déserts médicaux, coûts de

la santé, fin de la prévention à 75 ans...) en s'appuyant sur les actions déjà réalisées et envisagées. Le 23 mai 2024, à la Bourse du Travail de Paris, le « Groupe des 9 » fête ses 10 ans, avec une intervention de l'historien politologue Jean-Marie Pernot. Un temps fort pour la reconnaissance du syndicalisme retraité qui, par ses initiatives et ses mobilisations unitaires, est une composante essentielle du mouvement social. ● **Jean-Louis Trouinard, Jacques Lecoffre**

1. HCFEA: Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge

2. CDCA: Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

# Le vieillissement de la population, une question sociétale majeure

Après des mois de débats, la proposition de loi portant mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie a été adoptée par le parlement.

La loi Grand Âge tant attendue et tant de fois repoussée ne verra pas le jour.

Elle ne répond pas aux attentes des professionnels. Les besoins en personnel et en financement des EHPAD et du domiciliaire ne seront pas pourvus. En 2018, le HCFEA<sup>1</sup> estimait à 13 milliards le montant des besoins supplémentaires à financer d'ici à 2030 (6 Mds pour le maintien à domicile et 7 pour les EHPAD) afin de répondre aux besoins croissants des personnes concernées.



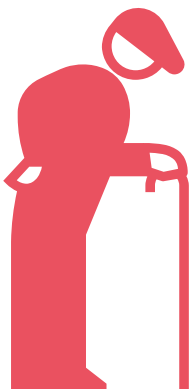
## Une loi Grand Âge, un défi nécessaire à relever

Un article de la loi du « Bien vieillir » impose au gouvernement une loi de programmation pluriannuelle « tous les cinq ans », avec une première écriture exigée « avant le 31 décembre 2024 », une proposition aussi avancée par le CESE<sup>2</sup>. Il ne manque plus que la volonté politique pour qu'un engagement solennel sur un projet relatif au grand âge soit acté une fois pour toutes. ● **Sonia Lejeune**

1. Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge
2. Conseil Économique Social et Environnemental

## Fin de vie : pour le droit d'obtenir une aide à mourir !

Assurer des conditions de vie dignes et un accompagnement de qualité préservant l'autonomie décisionnelle des personnes jusqu'à leur ultime fin de vie est une question de solidarité nationale. Pour cela il y a urgence à garantir un accès aux soins palliatifs en multipliant les places à offrir. Il est nécessaire aussi de se pencher et d'œuvrer avec des partenaires tels que la Ligue des droits de l'homme pour qu'une loi soit votée rapidement. ● **Maryse Lecat**



## Dépendance : un projet d'assurance obligatoire sur la table

En 2025, 4 millions de seniors français devraient être en perte d'autonomie, soit 16,4% des personnes âgées de 60 ans ou plus. Le CCSF\* propose la mise en œuvre d'un dispositif obligatoire pour répondre au financement supplémentaire de 10 milliards d'euros qui sera alors nécessaire. Mais faute de volonté politique pour prendre en charge la perte d'autonomie, au lieu de l'intégrer dans la branche maladie de la Sécurité sociale, l'État programme de reporter les coûts sur les seniors et leurs familles. ● **Maryse Lecat**

\*Comité consultatif du secteur financier

## La dette, la dette, la dette!

L'annonce par l'Insee d'un déficit public élevé pour 2023 suscite beaucoup d'inquiétudes. Le Ministre du budget l'utilise pour aggraver ses choix antisociaux et dissuader tout mouvement revendicatif.

Pourtant, elle ouvre en grand le débat sur de nécessaires hausses d'impôts pour équilibrer nos comptes publics sans toucher les plus pauvres et les classes moyennes.

Plusieurs économistes progressistes soulignent que les créanciers achètent la dette française, considérant que la France n'est pas en faillite, que les taux d'intérêt devraient diminuer cette année et que le poids de la charge reste relativement faible!

Mais pour que cette dette reste soutenable, il y a urgence à accepter enfin de modifier la politique fiscale notamment sur les grandes fortunes et les superprofits, d'établir une conditionnalité des aides aux entreprises et d'arrêter de bloquer au niveau international la mise en place d'une taxe sur les transactions financières et l'augmentation du taux



de prélèvement sur les multinationales au-delà de 15%... Ce n'est qu'ainsi que la France pourra réaliser les investissements indispensables pour faire face aux véritables urgences dont celle de la transition écologique, tout en préservant notre modèle social.

Le syndicalisme, s'il veut imposer cette autre voie, a la responsabilité de faire grandir ces alternatives économiques!

● Laurence Touroult

## Droits et libertés: « qui a dit? »

« Les états d'urgence successifs et l'adoption de mesures répressives (...) ont non seulement restreint les droits et libertés, mais aussi alimenté des discours ouvertement hostiles à l'État de droit. »

« Plusieurs réformes législatives ou réglementaires ont restreint le bénéfice de certains droits dans le domaine du logement, de l'accès aux prestations sociales ou encore de l'immigration. »

« Les mesures prises, notamment dans le cadre du schéma national de maintien de l'ordre » limitent pour les citoyens « la possibilité d'utiliser la manifestation comme vecteur de contestation des décisions publiques »

**RÉPONSE** Le défenseur des droits, présentant le rapport d'activité 2023 consultable sur [defensedesdroits.fr](https://www.defensedesdroits.fr)



### Sommaire du dossier

- 07 > La place de l'UE dans la vie des retraité-es
- 08 > Pour une protection sociale européenne
- 09 > Qui décide de quoi? Les mensonges du RN
- 10 > Syndicalisme, démocratie dans l'UE

Dossier réalisé par Maryse Lecat, Jacques Lecoffre, Sonia Lejeune, Claude Rivé, Jean-Louis Trouinard

## Quelle Europe pour les retraité-es?

Les politiques européennes sont mal connues. Lointaines, obscures, complexes, les procédures d'élaboration et d'application des décisions peuvent l'expliquer en partie. La participation aux scrutins européens passés confirme l'intérêt très relatif des citoyen·nes français·es aux choix opérés au niveau de l'Union Européenne.

**Et pourtant ces derniers influent** sur notre quotidien. Les élections du Parlement de juin 2024 apporteront-elles ou non confirmation? Il est donc utile de mieux appréhender ce qui se joue pour les retraité-es en France et au-delà. Les décisions prises en France, notamment la contre-réforme des retraites, ont-elles été imposées par l'Europe? Entrent-elles en cohérence avec l'ensemble des politiques menées à l'échelle du continent?

Les réponses sont plus compliquées qu'il n'y paraît! Certes, l'orientation de l'UE ne fait guère de doute quand 5% des européens les plus riches posent

43,1% des richesses. Mais dans quelle mesure l'histoire nationale, la situation économique, démographique de chaque pays influent-elles? Jusqu'où les comparaisons ont-elles un sens? Et quelle est la place des personnes à la retraite dans ces sociétés régies par l'inégale répartition des richesses, de l'accès aux soins, à la culture, aux services publics, aux transports, etc. Dans plusieurs pays, aucune instance n'existe pour prendre en compte les demandes et aspirations des retraité-es; dans d'autres, présentés jusqu'à maintenant comme des modèles de compromis social, leur situation se dégrade...

L'extrême-droite n'a que faire de ces enjeux. Pour le Rassemblement National, qui capte avec gourmandise les déceptions et rancœurs engendrées par les logiques libérales, plus une contrevérité est grosse, plus elle est efficace! Dénoncer ses mensonges sur ses prises de position et ses votes relève bien aussi de la tâche syndicale. Si des inflexions positives marquent le discours des organisations syndicales européennes, le syndicalisme peine à jouer un rôle à cette échelle. Pour ne pas conclure, soulignons donc qu'il reste beaucoup à faire...



## Une UE des inégalités

Pendant la période 2009-2023, 5% des Européen·nes les plus riches ont détenu en moyenne 43,1% du total de la richesse nette<sup>1</sup> de la zone euro alors que 50% des moins aisé·es en ont possédé en moyenne seulement 4,8%.

**Aujourd'hui, 16,8% des Européen·nes** âgés de 65 ans ou plus, sont pauvres. Les femmes sont les plus menacées par la pauvreté, car leurs pensions, en moyenne européenne, sont de 38% plus faibles que celles des hommes. Avec 10,9% de plus de 65

ans en situation de risque de pauvreté, la France affiche l'un des taux parmi les plus bas d'Europe. Outre-Rhin, plus de 19,4% des retraité·es sont menacé·es par la pauvreté, soit un chiffre supérieur de plus de 2 points à la moyenne de l'UE.

### Une fiscalité en quête d'équité

Inégalité de fortune rime avec inégalité devant l'impôt. Le travail est plus taxé que les revenus provenant des rentes financières<sup>2</sup>. « Les impôts sur la fortune ont disparu parce qu'ils fonctionnaient très mal, ils exonéraient les plus hautes fortunes [...] Ces impôts ressemblaient à une sorte de super taxe foncière, ils touchaient les riches plus que les ultrariches »<sup>3</sup>. Et dans le même temps rien n'était fait pour lutter contre la concurrence fiscale entre pays de l'U.E. Ce traitement inégalitaire n'a fait qu'accroître les fortunes.

Pour participer au financement des besoins sociaux et des services sociaux, il y a nécessité au niveau des États Membres de développer une fiscalité équitable. Imposer la fortune européenne des 1% ou des 0,1% les plus riches réparerait une injustice fiscale criante.

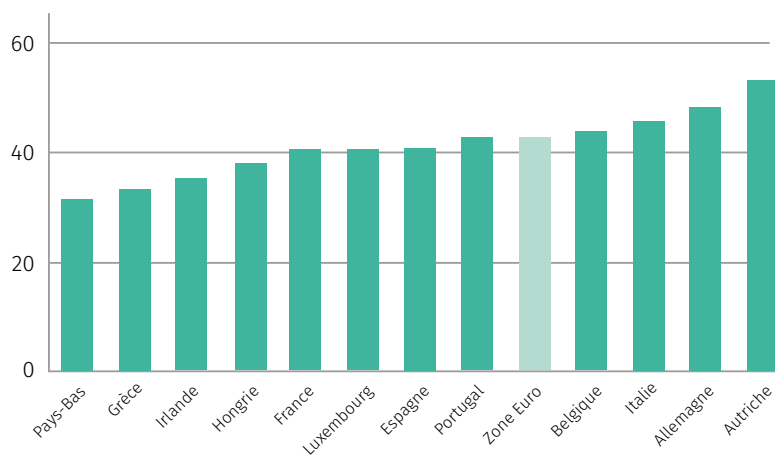
1. Richesse nette : c'est la valeur totale des actifs financiers et non financiers diminuée de la valeur totale des engagements en cours (dettes)

2. Revenu d'un placement à très long terme et avec des intérêts fixes

3. Gabriel Zucman : « On a besoin d'un impôt sur la fortune européen »

### Une disparité des situations en Europe

■ Part des 5% les plus aisés dans la richesse nette, en %, juin 2023



Source: Banque centrale européenne



## Les mensonges du RN

En France, le RN a voté, avec des député-es LREM, contre l'augmentation du SMIC, la revalorisation des retraites au niveau du SMIC, le gel des loyers, l'augmentation des moyens alloués aux hôpitaux, 1 milliard d'aide pour la lutte contre les violences faites aux femmes.

Au Parlement européen, le RN s'oppose à toutes les avancées proposées sur les droits LGBT, l'environnement, l'immigration, les droits des femmes. Aussi, ses député-es ont refusé, en 2020, la résolution résorbant les écarts de salaires entre les femmes et les hommes et rejeté une résolution condamnant la réglementation polonaise sur le droit à l'avortement.

Toutes celles et tous ceux qui sont attaché-es aux valeurs démocratiques ont la responsabilité d'alerter sur les mensonges de l'extrême-droite et sur les conséquences qu'aurait son arrivée au pouvoir!

### LES DÉPUTÉS RN ET LREM ONT VOTÉ ENSEMBLE CONTRE

#### SALAIRES ET RETRAITES

- Augmentation du SMIC
- Revalorisation des retraites au niveau du SMIC
- Encadrement des salaires dans les entreprises
- Suppression des aides publiques aux entreprises qui ont augmenté leurs dividendes aux actionnaires sans augmenter leurs salariés
- Assurance chômage accessible après un abandon de poste

#### JUSTICE

- Augmentation du nombre de greffiers et de magistrats

#### FÉMINISME

- Allouer un milliard pour lutter contre les violences faites aux femmes

#### LOGEMENT

- Gel des prix des loyers
- Augmentation du nombre d'hébergements d'urgence pour les sans abris
- Augmentation de la taxe sur les logements vacants

#### ÉCOLOGIE

- Conditionnement des aides publiques aux grandes entreprises au respect de contraintes écologiques
- Suppression de la niche fiscale sur le kérosène aérien
- Instauration d'un impôt sur la fortune climatique
- Taxation des yachts et jets privés

Source : assemblee.nationale.fr

#### ÉDUCATION

- Revalorisation des bourses étudiantes au niveau de l'inflation
- Une garantie d'autonomie de 1063 € pour les étudiants et les étudiantes
- Revalorisation des APL de 10 %
- Gratuité des fournitures scolaires pour la rentrée
- Augmentation des budgets de l'Université

#### AIDES

- Blocage des prix de 1<sup>er</sup> nécessité
- Taux TVA à 0 % sur les produits de première nécessité en Outre-mer
- Gratuité des premiers mètres cubes d'eau
- Gratuité des cantines scolaires
- Renforcement de l'aide juridictionnelle
- Revalorisation des minima sociaux au niveau du seuil de pauvreté

#### SERVICES PUBLICS

- Augmentation des moyens alloués aux hôpitaux
- Revalorisation des salaires des fonctionnaires de 10 %
- Recrutement de sapeurs pompiers supplémentaires
- Revalorisation de salaires des sapeurs pompiers
- Maintien de la redevance publique audiovisuelle
- Baisse de la TVA sur les transports en commun

#### INÉGALITÉS

- Aligement des conditions d'accès aux droits sociaux entre l'hexagone et les Outre-mer
- Rétablissement de l'ISF
- Augmentation des moyens pour lutter contre la fraude fiscale
- Augmentation de la fiscalité sur les résidences secondaires
- Augmentation de la TVA sur les produits de luxe
- Taxe sur les superprofits
- Taxe sur les revenus excédant 3 millions d'euros

## Bouc émissaire ?

**Si directives, règlements ou décisions de l'UE s'imposent aux Etats et sont passibles de sanctions, un avis adressé à un État par les autorités européennes reste non contraignant.**

**Le projet de réforme du système de retraites** est du fait du gouvernement. Si la Commission européenne a suggéré la réforme rien n'a été imposé ni le recul de l'âge légal de départ à la retraite. Un retour en arrière est toujours possible et sans sanction à la clef.

### La France en deçà du conseil de l'UE

Fin 2022, le Conseil Européen a annoncé une « contribution exceptionnelle » sur les superprofits des énergéti-

ciens. La France a choisi un système de taxation à minima. Alors que 6 pays ont annoncé des taux plus élevés comme l'Autriche (40 %).

### Perte de souveraineté nationale ?

En 2020, selon différentes études entre 10 et 30 % des lois françaises sont d'origine européenne. La plupart des lois adoptées par la France sont issues du parlement et du gouvernement (décret, 49.3...).

# L'Europe des retraité·es en lutte

À l'échelle de l'Europe, les retraité·es, soumis·es à des systèmes, règles et modalités qui sont les fruits d'histoires propres, connaissent des conditions de vie diverses. Pour autant, des constantes de traitement peuvent être mises en lumière.

Les politiques menées dans les pays européens s'attaquent aux conditions d'accès à la retraite, aux parts des richesses consacrées aux retraité·es. Les chiffres de la pauvreté des plus de 65 ans (16,8 % en moyenne) en traduisent les conséquences pour des millions d'entre elles/eux. Et leur évolution est à la hausse ! En France, ce taux est passé de 9,5 % en 2019 à 10,9 % en 2021. Partout en Europe, les retraité·es sont considéré·es comme une variable d'ajustement budgétaire. Cette conception est combattue par les premières intéressé·es dans de nombreux pays européens avec des mobilisations importantes dont nous n'avons que trop peu d'échos dans les médias grand public.

## Des droits à conquérir

La fédération européenne des retraité·es et personnes âgées (FERPA) engage des initiatives pour le « droit de vivre dans la dignité » auxquelles nous faisons écho lors de nos mobilisations. Elle a lancé un manifeste, notant dans son préambule une analyse dont nous vivons, en France, les traductions concrètes : « Depuis plusieurs années, les États membres de l'Union Européenne ont tenté de réduire leurs dépenses, en opérant des coupes claires dans les budgets sociaux. Les personnes âgées et retraitées ont été les premières victimes de ces mesures drastiques : diminution des budgets consacrés aux soins de santé, pénurie de personnels et de moyens dans les établissements de soins, et dans de nombreux pays, blocage du montant des pensions, quand ce n'était pas une réduction de leur montant. »

## Quatre priorités sont déclinées :

1. Le droit à des pensions décentes pour lutter contre la pauvreté des personnes âgées et notamment des femmes.
2. Le droit à des soins de santé et de longue durée de qualité, financièrement et géographiquement accessibles.
3. Le droit à un logement sain et décent et à des services publics, essentiels et abordables et de proximité.
4. Le droit à l'inclusion sociale de toutes les personnes âgées pour garantir dans un esprit intergénérationnel leur pleine participation à toutes les activités sociales, politiques ou culturelles.

Pays	Taux de risque de pauvreté des plus de 65 ans
Allemagne	19,4 %
Autriche	14,8 %
Belgique	14,8 %
Bulgarie	34,6 %
Chypre	19,5 %
Croatie	32,4 %
Danemark	11,6 %
Espagne	17,5 %
Estonie	40,6 %
Finlande	12,7 %
France	10,9 %
Grèce	13,5 %
Hongrie	15,6 %
Irlande	20,4 %
Italie	15,6 %
Lettonie	44,6 %
Lituanie	35,9 %
Luxembourg	9,1 %

## Une exigence : se faire entendre

En France, aucun ministère dédié ne permet aux organisations de retraité·es de négocier ni même de débattre du niveau des pensions ! En Allemagne, le pays où sont nées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les premières assurances sociales, les partenaires sociaux ont été marginalisés dans la gestion de l'assurance vieillesse-invalidité. Après l'introduction d'une dose de capitalisation dans le système, les inégalités et la pauvreté des retraité·es explosent. Au sein de l'U.E., l'avis des retraité·es n'est jamais requis. Dans ce contexte, la FERPA (Fédération Européenne des Retraités et des Personnes Âgées) qui ne regroupe que les organisations confédérées françaises, peine à se faire entendre.

## CNR: un socle social attaqué



D.R.

**Il y a 80 ans, le 15 mars 1944, des forces syndicales, politiques et résistantes, unies au sein du Conseil National de la Résistance, adoptaient, après 9 mois de négociations, un programme mettant en musique une démocratie économique et sociale assise sur une série de principes.**

Ces principes étaient clairement énoncés : libertés fondamentales dont celle de manifester, indépendance de la presse à l'égard de l'État et des puissances d'argent, nationalisation de l'énergie, des assurances et des banques, sécurité de l'emploi, système de retraite assurant la dignité des vieux jours... L'influence du CNR permettra d'autres mesures éminemment sociales : Sécurité sociale, nationalisations, comités d'entreprise, statuts de la fonction publique...

80 ans plus tard, le constat est d'évidence : le socle solidaire, protecteur et universel est largement fragilisé et les mesures pleuvent pour le briser.

### La « Sécu », une cible permanente

Le patronat a mené une offensive constante aussi bien sur la gestion de la « Sécu » que sur son financement. Lorgnant sur cette masse financière, il n'a cessé de réclamer et d'obtenir des gouvernements successifs « des réductions de charges sociales » expliquant que la suppression ou la baisse des cotisations salariales augmenterait les

salaires. Or c'est le salaire différé qui est rongé. Asséchant les recettes de la « Sécu », remplaçant les cotisations par les impôts et taxes, annexant son budget à celui de l'État, les gouvernements renforcent leur mainmise et éloignent débat et gestion démocratiques.

### Du collectif vers l'individuel

Avec la mixité du système français d'assurance maladie, l'assurance complémentaire vient en appui de l'assurance maladie obligatoire. Organisant le désengagement de la Sécu (déremboursements de soins et médicaments, forfaits, franchises...), les gouvernements transfèrent des dépenses publiques socialisées vers des dépenses contraintes, sommant les complémentaires de compenser et augmentant le reste à charge des assuré-es. Assurances, fonds de pension et mutuelles se livrent une concurrence effrénée sur ce qui est devenu le marché de la santé. Les retraité-es sont les premières à en subir les effets. ● **Jacques Lecoffre et Claude Rivé**

## – Biblio –



### Maurizio de Giovanni Commissaire Ricciardi

Au festival du roman noir à Soullans (85), j'ai rencontré deux « docteurs » en blouse

blanche, qui orientent, conseillent, concoctent des « prescriptions polardeuses » aux « lecteurs malades »... en quête de découvertes.

Leur consultation est gratuite et très divertissante. Leur association « Fondu Au Noir » organise des « café-polar, ou apéro-polar » et propose des formations, des expositions et des animations.

Ils ont cerné la lectrice que je suis et m'ont prescrit un auteur italien, Maurizio de Giovanni, créateur du commissaire Ricciardi. Mystérieux et tourmenté, avec son adjoint Maione, son fidèle ami et docteur Modo, son amour platonique Enrica, il est hanté par les derniers instants des morts qu'il « voit » comme en un flash, tout en éprouvant leur souffrance en une forme d'extrême d'empathie.

Quatre romans policiers classiques et astucieux, exposant les rudes contextes politiques et sociaux de cette sombre époque du régime fasciste italien des années 30, sur un décor napolitain parfait... à lire d'urgence...

● **Françoise Echeverria**



## La Côte d'Azur

La Côte d'Azur désigne une partie de l'est méditerranéen comprenant Monaco. Elle s'étend sur les départements du Var et des Alpes maritimes. C'est dans ce département que la visite se déroulera, entre mer et montagne, villes et villages, strass-paillettes et arts et métiers.

### Nice

Son carnaval, d'une durée de deux semaines, attire nombre de visiteurs dans une ambiance colorée et festive. Installés dans deux énormes tribunes sur la place Massena, les spectateurs assistent l'après-midi à un défilé de chars fleuris de glaïeuls, gerberas, marguerites, mimosa, œillets, roses, lys, qui seront démontés pour être distribués au public lors de la bataille de fleurs. En soirée un corso carnavalesque illuminé présente des chars immenses sur un thème donné – en 2024 le cinéma allant de Marilyn Monroe à Disney en passant par Stars Wars. Le carnaval se termine par un feu d'artifice tiré sur la baie des anges. Une visite du vieux Nice et de ses ruelles pittoresques

s'impose avec la dégustation de la célèbre « Socca », spécialité culinaire traditionnelle de la cuisine niçoise, à base de farine de pois chiche et d'huile d'olive, cuite et dorée au four à bois, sans oublier la fameuse salade niçoise.

### Menton

Cernée par le Mont Agel, le Mont Ours, la cité du citron est frontalière de l'Italie et cela s'entend dans son parler, le mentounasc. Son carnaval, dont la 90<sup>e</sup> édition vient de se terminer, propose un défilé de chars dont les décors sont fabriqués avec des citrons et oranges. Le thème de cette année présentait les Jeux Olympiques de Paris. Les maisons des pêcheurs sont regroupées près de la baie de Menton que fréquentent

bars, maquereaux, liches, bonites, lieus, pélamides, daurades coryphènes ou encore barracudas. Jean Cocteau a toujours entretenu une relation privilégiée avec la ville de Menton. Le fortin du XVII<sup>e</sup> siècle inséré dans la jetée du port, abrite aujourd'hui une partie intéressante de l'œuvre de l'artiste.

### Monaco

La principauté de Monaco, micro-État, occupe actuellement 2,02 km<sup>2</sup> avec une quarantaine de milliers d'habitants. Il bénéficie du climat méditerranéen particulièrement clément et propose de nombreuses installations hôtelières de luxe. Son Grand Prix de Formule 1, son casino de Monte-Carlo et son Palais, avec sa relève de la garde, attirent de

nombreux touristes. La faiblesse de ses impôts amène de nombreux riches à demander la nationalité monégasque. Le prince Albert II et la famille princière font régulièrement la une des journaux people. Après la visite du musée océanographique, le jardin Saint Martin mérite le détour tant ses végétaux exceptionnels que par la vue sur le port et la « grande bleue ».

### Cannes

Plus au sud, la ville de Cannes est réputée pour son shopping et le cinéma. Mais le vieux quartier du Suquet, qui domine la mer et la Croisette, donne accès à l'ancien château et à l'église Notre Dame de l'Espérance du xiv<sup>e</sup> siècle. Il offre une vue splendide sur le port. Ensuite la promenade se poursuit vers le palais des festivals et des congrès avec ses marches au tapis rouge qui ont accueilli tant de stars internationales. Puis une promenade sur la Croisette nous permet d'admirer les célèbres palaces – le Carlton, le Martinez, le Majestic – ainsi que ses vingt-cinq plages.

### L'arrière pays

La vie de la Côte d'Azur ne se limite pas aux marinas, villas « pieds dans l'eau » ou aux fêtes tropéziennes. De nombreux petits

*La vie de la Côte d'Azur ne se limite pas aux marinas, villas « pieds dans l'eau » ou aux fêtes tropéziennes. De nombreux petits villages perchés dans la montagne égaiant l'arrière-pays.*



villages perchés dans la montagne égaiant l'arrière-pays. La Colle-sur-Loup, village typique provençal, engage à découvrir ses ruelles, ses placettes et les façades de ses maisons en pierre. À la Saint Valentin, la ville change son nom pour celui de la Colle sur Love. À cette occasion la ville se pare de fresques murales sur le thème de l'amour et propose un parcours à la découverte de ces œuvres et des mots

d'amour écrits par les élèves de la commune.

Un peu plus loin Saint-Paul-de-Vence baigne dans une lumière magnifique. Ses ruelles, recouvertes de galets avec leurs boutiques et galeries d'art, amènent aux remparts d'où l'on découvre le cimetière avec la tombe de Chagall et une vue à couper le souffle sur la Méditerranée. Avec ses platanes centenaires, la mythique place De Gaulle où Yves Montand et Lino Ventura ont joué des parties de pétanques mémorables, est bordée par le Café de la Place et par la Colombe d'Or qui ont accueilli les plus grands artistes: Matisse, Chagall, Picasso, Braque, Léger, Folon...

La Côte d'Azur un endroit bleu avec un ciel clair et une mer changeante, mais aussi vert comme ses forêts de résineux et ocre comme ses roches plongeant dans la Méditerranée. Une côte pleine de couleurs!

### *Pacâien·nes ou Azuréen·nes ?*

Le nom des habitant·es de la Côte d'Azur donne parfois du fil à retordre. Ainsi comment appelle-t-on les citoyen·nes de Cannes? les Cannois·es, les Cannaï·es? Les Cannien·es? Celles et ceux d'Antibes, les Antibien·nes, les Antibois·es ou Antibais·es (cf Boby Lapointe)? Celles et ceux de la Colle sur Loup, les Collois·es, les Collai·ses ou les Collin·es? Réponses à demander aux personnes qui résident à Caen ou bien à Bellecombe. ● **Alain Dercourt**

## Foire aux questions

1

**Je souhaite bénéficier d'un départ à la retraite anticipé mais j'ai travaillé à temps partiel pour élever mes enfants. Le service retraite de mon rectorat ne sait pas ce qui est pris en compte. Est-ce le temps d'assurance, auquel cas je remplis les critères car j'ai les 15 ans de service nécessaires ? Ou la durée de cotisation et dans ce cas je tombe à 8 ans ?**

Les périodes accomplies à temps partiel sont prises en compte comme s'il s'agissait de périodes accomplies à temps plein...

2

**Je viens de constater que ma pension n'a pas évolué en janvier. Et je n'ai pas eu de régularisation en février. Pourquoi ?**

L'explication réside dans le fait d'avoir pris la retraite à la fin d'un congé longue maladie, et donc de toucher une pension civile d'invalidité dont les montants et dates de revalorisation diffèrent des pensions de retraite. Celle-ci a été augmentée de 4,6 % le 1<sup>er</sup> avril.

3

**Il y a plus de 18 mois que j'ai pris ma retraite. Ayant constaté que mes périodes de travail comme instituteur remplaçant n'ont été déclarées ni à l'IRCANTEC ni à l'assurance vieillesse, j'ai envoyé 23 mails au rectorat sans réponse car je n'existe plus dans leurs bases de données et n'ai plus mes fiches de salaires afférentes à cette période.**

Épilogue: après avoir retrouvé en triant ces papiers une attestation de remplacement émanant de son académie, ce retraité a enfin vu sa demande prise en compte.

**Écrivez à [animation.retr@snuipp.fr](mailto:animation.retr@snuipp.fr)** pour que nous puissions publier dans une prochaine lettre des « questions / réponses » sur le thème de la gestion des « successions » et des « pensions de réversion ».

## Calcul de pension : faire valoir ses droits

En général, un-e assuré-e qui a eu une carrière « heurtée » (avec des périodes d'inactivité), qui a connu différents statuts professionnels (salarié, fonctionnaire, travailleur indépendant, apprenti...) ou l'expatriation, sera davantage confronté-e à des erreurs dans sa retraite.

Certains trimestres « réputés cotisés » peuvent être oubliés. C'est le cas pour le service militaire (un trimestre validé par période de 90 jours de service), le chômage (un trimestre par période de 50 jours indemnisés par Pôle emploi) ou la maladie (un trimestre par période de 60 jours indem-

nisés par l'Assurance maladie) ou la maternité...

Une fois ses droits liquidés, le/la retraité-e reçoit une notification (appelée « titre de pension » dans la fonction publique). En théorie, le montant indiqué est attribué de manière définitive. En réalité, une révision de la pension est possible selon des procédures de contestation qui diffèrent entre le public et le privé.

Si l'erreur est matérielle (comme un état civil erroné), la demande de révision peut avoir lieu à tout moment. S'il s'agit d'une erreur de droit (due à une mauvaise application d'un texte), le délai de contestation est réduit à un an dans les régimes de la fonction publique.

### Nouveau droit

Le décret permettant la prise en compte des années d'allocataire (au titre de l'allocation d'enseignement et de l'allocation en première année d'IUFM) dans le calcul de la pension a enfin été publié au JO du 30 décembre 2023...

Attention : Les personnes qui ont déjà été admises à la retraite au 29 décembre 2023 doivent déposer leur demande au plus tard le 30/12/2024. ● **Laurence Touroult**

## Bellet: Un vignoble lilliputien



Votre promenade niçoise doit vous permettre de dénicher des perles rares, peu diffusées au-delà de la ville et de la région proche, des bouteilles de l'appellation Bellet. Cette appellation fait-elle vraiment partie de la Provence viticole ? En droit c'est sûr. Cependant à bien y regarder elle cultive ses particularités.

**Tout d'abord elle ne touche géographiquement** à aucune autre surface cultivée en vigne, aucune ne vient déborder, l'influer, la « polluer ».

De plus elle est minuscule, moins de 60 ha cultivés sur des restanques (terrasses) niçoises caressées par les vents, par 9 vigneron indépendants, pour une production annuelle autour de 1000 hectolitres.

Enfin elle préserve ses cépages originels, aux noms peu connus de monsieur-tout-le-monde, Folle, Braquet et Rolle (appelé plus couramment Vermentino).

Ainsi le Bellet se décline dans les trois couleurs, vinifiées le plus souvent sous bois, avec une identité réelle, de notes florales et épicées.

*le Bellet se décline dans les **trois couleurs**, vinifiées le plus souvent sous bois, avec une identité réelle, de notes florales et épicées.*

Votre dégustation risque pourtant d'être un peu perturbée. Qui dit rareté dit prix élevé, d'autant qu'un certain château accueille autour de ce vin réceptions mondaines et commerciales. Soyez indulgent, la préservation de cette vigne millénaire, totalement enfermée dans l'agglomération niçoise, mérite d'être soutenue.

● **Jacques Hattable**



### Filets de rouget-barbet aux figues et aux noisettes

Pour 4 personnes :

- 8 filets de rouget
- Huiles de tournesol et de noisette
- 12 figues
- Vinaigre balsamique
- 75 g de noisettes décortiquées
- Fleur de sel, poivre

Coupez les figues en deux, concassez grossièrement les noisettes. Dans une poêle, faites revenir 1 minute les noisettes dans 2 cuillerées à soupe d'huile de tournesol et 1 cuillerée à soupe d'huile de noisette, ajoutez les figues et laissez cuire encore 3 minutes. Salez et poivrez, déglacez au vinaigre balsamique. Dans une autre poêle, faites cuire à feu vif les filets de rouget, 1 minute par face avec 3 cuillerées à soupe d'huile de tournesol. Dans un plat ou sur chaque assiette déposez les figues, puis les filets de rouget-barbet au-dessus, ajoutez les noisettes et arrosez avec le jus de cuisson des figues.

**Le bon accord :** un Bellet blanc ou un Provence blanc avec une bonne présence du Vermentino.



### Erick Staëlen

Représentant de la FSU au Conseil d'Orientation des Retraites (COR), instance indépendante et pluraliste d'expertise et d'analyse placée depuis 2000 auprès du premier ministre

© DR

#### 1) Des nouveautés au Conseil d'orientation des retraites ?

Son président, Pierre Louis Bras, a été remercié en Conseil des ministres le 31 octobre 2023 et remplacé par Gilbert Cette, économiste très favorable au recul de l'âge de départ. Il considère avec son ami Elie Cohen que la dernière réforme des retraites est modeste car très sociale !

Ce limogeage n'est pas anodin puisque l'ancien président revendiquait à juste titre « ne pas être là pour aider le gouvernement [...] mais pour restituer le fruit une réflexion collective à partir de données ».

En effet, deux points de vue s'opposent, celui de pouvoir vivre dignement et paisiblement de sa retraite et celui de la pérennité financière dans une optique de réduction de la dette publique. La FSU a toujours défendu la perspective d'un système « à prestations définies », qui doit donc partir de la garantie des droits des retraités (« le taux de remplacement »), pour fixer le niveau de prélèvement, sans viser, comme la réforme Touraine et celle de 2023 et même le projet de système universel, un niveau maximal de prélèvement sur les revenus des actifs.

#### 2) Les femmes encore sur la sellette ?

L'ex-première ministre voulait faire étudier dès mai 2023 « la nécessité d'une adaptation des droits familiaux et conjugaux » au regard des évolutions de l'emploi des femmes. L'attaque faite en 2003 aux femmes fonctionnaires avec la suppression de la bonification pour enfants va mécaniquement et fortement diminuer la pension des femmes dans les prochaines années. Si cette décision inique ne se traduit pas encore dans les montants liquidés actuellement par des femmes ayant accouché avant 2004, le gouvernement a pointé aussi dans le cadre de la réforme des retraites de 2023, comme la cour des Comptes d'ailleurs, les femmes du régime général en mettant en avant leurs 8 trimestres de majoration de durée d'assurance jugés trop importants à leurs yeux. Pourtant ces majorations de durée d'assurance ne permettent pas de compenser les inégalités de fait subies par les mères tout au long de leur vie professionnelle.

On ne peut que craindre que la question de l'enveloppe dédiée à ces droits familiaux et conjugaux renvoie au débat sur les priorités de la dépense publique et sur la part du PIB à consacrer aux pensions ou à la famille.

La FSU récusera toute mesure qui viserait à réduire les dispositifs de solidarité et revendique le rétablissement de la bonification pour enfants. Cette revendication nécessite aussi une réflexion sur le modèle d'égalité femmes-hommes et sur la lutte contre les stéréotypes sociaux.

#### 3) Et tout dernièrement une volonté du COR de toucher aux hypothèses de croissance pour le rapport de juin 2024...

Dans le rapport de juin 2023, le solde constaté du système de retraite est excédentaire en 2022 (+0,2% de PIB) mais estimé déficitaire à -0,2% du PIB en 2030 (scénario à 1,0% de gains de productivité). Le gouvernement insiste sur la réforme de 2023 censée accroître la population active et améliorer le solde via le maintien des seniors en emploi et le recul de l'âge de versement des pensions de retraite. Le 4 avril, le président du COR voulait imposer un seul scénario de croissance à 0,7% pour le prochain rapport, car plus la productivité est faible, plus il faudrait se résoudre à de nouvelles mesures. La FSU comme d'autres a demandé le maintien des 4 scénarios de 2023 soit 1,6%, 1,3%, 1% et 0,7%. Il a concédé en séance retenir à contre cœur un scénario de référence à 1,0%. C'est pourtant celui retenu par le gouvernement lors de la présentation du programme de stabilité. Cette obsession comptable des libéraux n'est même pas accompagnée d'une stratégie préventive en matière de santé au travail et d'amélioration des conditions de travail avec des fins de carrière aménagées. La FSU continuera de défendre la retraite par répartition en bataillant pour un autre partage des revenus entre travail et capital. ● **Propos recueillis par Claude Rivé**